

**Non à la symétrisation fallacieuse
du conflit Les Arméniens
d'Artsakh luttent pour la vie,
l'Azerbaïdjan lutte contre la
démocratie**

KARABAGH/ARTSAKH : L'AZERBAÏDJAN ET LA TURQUIE DOIVENT ETRE SANCTIONNES



Le Cercle d'Amitié France-Artsakh soutient pleinement l'appel des présidents français, russe et américains, coprésidant le groupe de Minsk de l'OSCE, pour une « *cessation immédiate des hostilités entre les forces militaires concernées* ». Il s'associe à ces trois chefs d'Etat et en particulier au Président Macron pour déplorer avec eux « *la perte de vies humaines* » et pour exprimer sa « *sympathie aux familles des victimes et des blessés* » de toutes part.

« *C'est une véritable tragédie humaine qui touchent tant les civils artsakhiotes que les jeunes conscrits de ce pays ainsi que ceux d'Azerbaïdjan* » a déclaré Guy Teissier, président du Cercle d'Amitié France-Artsakh.

Le Cercle d'Amitié rappelle que dès le début des combats, le Président Macron, insistant sur la gravité de la situation, avait déclaré que « *les frappes qui sont parties de l'Azerbaïdjan n'avaient à notre connaissance pas de justification* ». Le Cercle souligne à cet égard que la responsabilité des hostilités incombe au régime de Bakou qui au mépris de la vie des Artsakhiotes comme de celles de ces propres citoyens joue son va-tout dans une guerre dont le seul dessein est sa propre survie politique.

« *On ne peut se réfugier derrière des fausses symétries* » a asséné Guy Teissier. « *Vous avez d'un côté l'Arménie et l'Artsakh qui ont bâti des Etats de droit et qui appellent à une solution négociée au conflit et de l'autre la dictature d'Azerbaïdjan qui n'envisage comme victoire que l'éradication totale et définitive des Arméniens d'Artsakh et d'Arménie. On doit prendre parti car la justice prend parti. Ne pas prendre parti, c'est prendre parti pour l'agresseur* » a-t-il poursuivi.

Le Cercle d'Amitié rappelle également les graves affirmations du Président Macron selon lequel « *nous avons établi à partir de nos propres renseignements que 300 combattants ont quitté la Syrie pour rejoindre Bakou en passant par Gaziantep. Ces combattants sont connus, tracés, identifiés, et ils viennent des groupes djihadistes qui opèrent dans la région d'Alep* ». Le Cercle souligne à cet égard la responsabilité de la Turquie, parrain belliqueux de l'Azerbaïdjan, qui a considérablement aggravé l'ampleur des destructions et le nombre de victimes par l'envoi de ces mercenaires djihadistes, par la fourniture de matériel militaire de haute technologie et par l'encadrement avéré des troupes azerbaïdjanaises par des officiers turcs.

Fort de ces enseignements et faisant sienne la position des 27 membres de l'Union européenne selon lesquels « *il ne peut y avoir aucune solution militaire au conflit, ni aucune ingérence* », le Cercle d'Amitié appelle les coprésidents du groupe de Minsk :

- A prononcer l'exclusion de la Turquie, facteur de déstabilisation régionale, du groupe de Minsk de l'OSCE
- A prendre des sanctions contre le régime Aliiev, comme par exemple le gel de ses avoirs et des restrictions concernant les déplacements internationaux des hauts dignitaires du régime tant qu'il refusera de s'engager dans de réelles négociations de paix, impliquant des concessions réciproques,
- A s'engager dans un processus de reconnaissance de la République d'Artsakh en tant que seule garantie constitutive du droit à la vie des populations artsakhiotes

Le Cercle d'Amitié France-Artsakh a été créé le 19 mars 2013. **Il regroupe aujourd'hui une soixantaine de responsables politiques (députés, sénateurs, maires et autres élus)**. Le Cercle a pour objectif de soutenir l'action du Groupe de Minsk de l'OSCE (ce Groupe coprésidé par la France, les Etats-Unis et la Russie, est chargé de médiation pour trouver une solution au conflit du Karabagh), de sécuriser les peuples de la région, de rompre l'isolement international du peuple d'Artsakh et de favoriser un espace de dialogue et d'échanges entre les peuples du Caucase du Sud.

Copyright © 2020 Cercle d'Amitié France-Artsakh, Tous droits réservés

Vous recevez cet email car vous êtes sur la liste des récipiendaires du Cercle d'Amitié France-Artsakh

Vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-jointe:

Cercle d'Amitié France-Artsakh
Bureau de Guy Teissier
Assemblée nationale, 126 rue de l'Université
Paris 07 SP 75355
France

[Add us to your address book](#)

[unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

